



L'UNSA RADIO FRANCE obtient l'ouverture de la négociation relative à une Gestion dynamique des Emplois et des Parcours Professionnels : **NOM DE CODE GEPP**

**HISTORIQUE & CRUCIALE POUR VOUS : 1^{ère} DATE DE NEGOCIATION GEPP
VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023**

La GEPP, qu'est-ce que c'est ?

La GEPP doit vous permettre de bénéficier des outils, clés de lecture pour anticiper votre propre avenir professionnel.

Il s'agit d'établir une photographie des ressources humaines disponibles au sein de Radio France (emplois, âge et qualification des salariés, personnes détentrices de compétences clés) afin d'anticiper les besoins futurs de l'entreprise et mettre en place les actions nécessaires (formations, mobilités, recrutements...) pour faire face aux évolutions du contexte économique et technologique.



Aujourd'hui, l'entreprise vous demande d'être acteurs de votre parcours professionnel.

Aujourd'hui, l'UNSA RADIO FRANCE demande à la direction de vous donner les moyens d'y parvenir.

Pour l'UNSA RF, le but à atteindre au travers de cette négociation : un accord qui s'articule selon plusieurs points

- ➔ **Connaitre et comprendre la stratégie de Radio France**
- ➔ **Identifier les métiers de demain et ceux en transformation**
- ➔ **Définir les compétences nécessaires**
- ➔ **Adapter les formations aux besoins futurs**
- ➔ **Donner les moyens au salarié de se former, de maintenir son employabilité**

La réussite d'un accord GEPP au sein de Radio France sera jugée au regard de :

- ➔ **La qualité des informations données aux salariés**
- ➔ **La mise à disposition des outils nécessaires à se former**
- ➔ **L'accompagnement accordé au salarié pour comprendre les évolutions des métiers**

Pour l'UNSA RF, prendre soin des hommes et des femmes qui composent Radio France est prendre soin de la plus grande richesse de notre entreprise.

Nous contacter

✉ unsa@radiofrance.com

☎ 01.56.40.24.53

L'UNSA votre alliée du quotidien